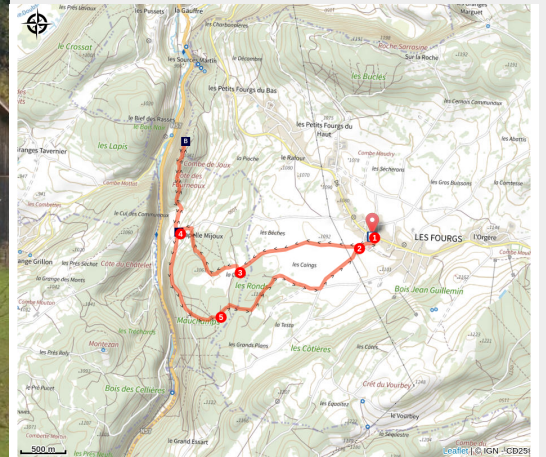


Chapelle Mijoux

Haut Doubs - Les Fourgs



Vue sur la Chapelle Saint-Claude et le hameau de Chapelle-Mijoux (Elisabeth Contejean - OTHPD)



Chapelle Saint-Claude et Belvédère du Lac.

Cette boucle facile emprunte la route de la Corne pour atteindre Chapelle Mijoux et sa chapelle Saint-Claude, bâtie en 1705. Au détour d'un chemin peut-être croirez vous un « sanglier », l'artisan qui épluche les troncs d'épicéa pour confectionner les sangles qui cerclent les fromages de Mont d'Or.

Variante (aller-retour 2,5 km) : de Chapelle Mijoux, une liaison conduit au Belvédère du Lac qui offre une vue sur la vallée de Fontaine Ronde et le lac de Saint-Point.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 9.2 km

Dénivelé positif : 222 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme et agriculture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Place du village, Les Fourgs

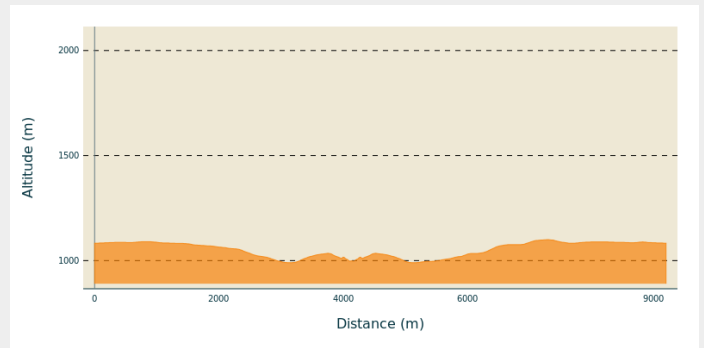
Arrivée : Place du village, Les Fourgs

Balisage :  PR

Communes : 1. Les Fourgs

2. La Cluse-et-Mijoux

Profil altimétrique

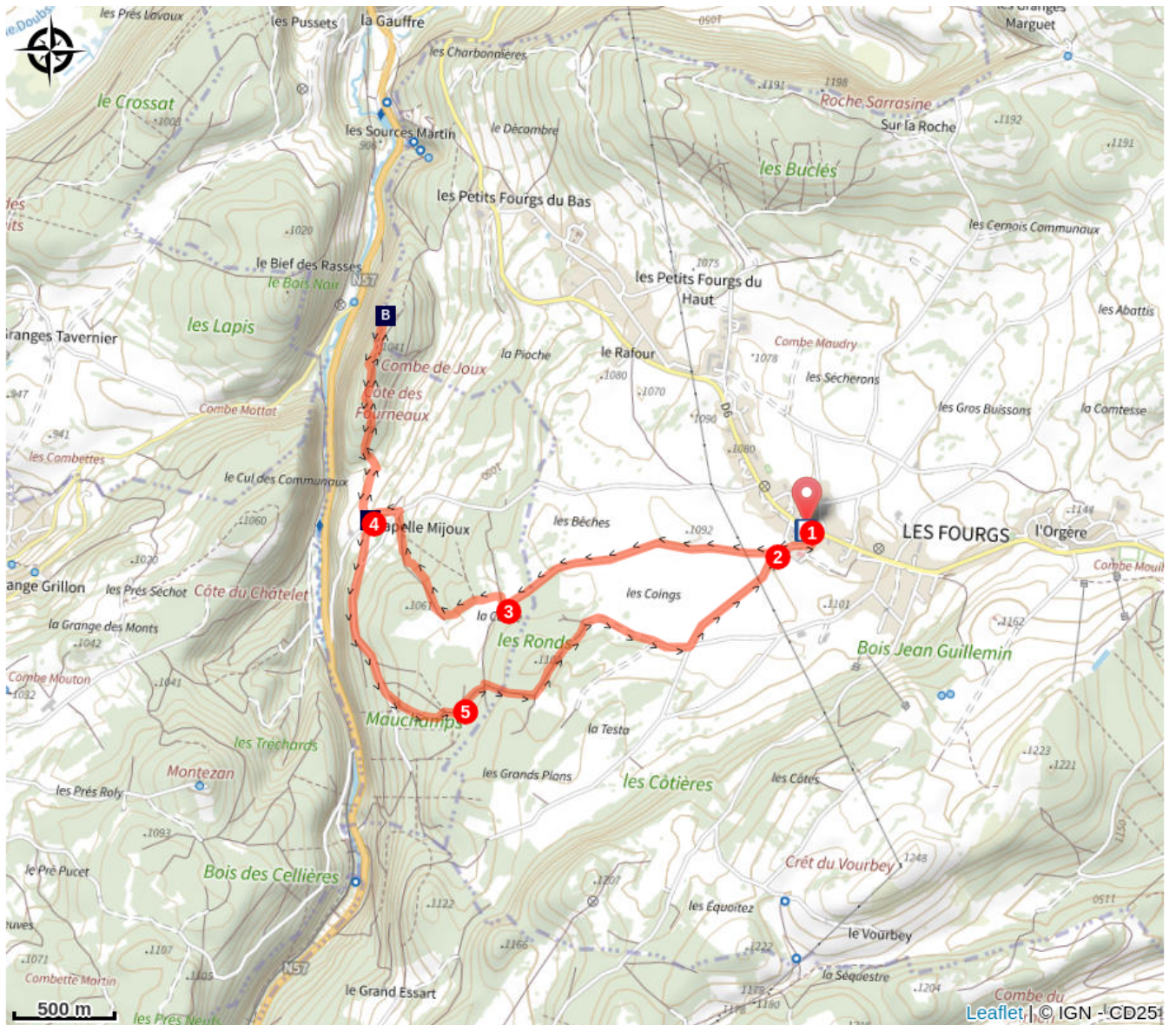


Altitude min 990 m Altitude max 1100 m

Ce circuit est *balisé en jaune et bleu*. Suivre le numéro 4.

1. Départ, suivez le *balisage jaune et bleu* en remontant le village sur 50 m puis tournez à droite rue de la Distillerie. Longez le cimetière.
2. **Carrefour de l'église** : prenez à droite sur le chemin blanc et continuez sur 1,2 km.
3. Au bout du chemin blanc, prenez à droite sur 100 m puis, à gauche en direction du petit bosquet et suivez la plantation d'épicéas jusqu'au communal puis, prenez à droite et descendez le chemin en cailloux pour arriver à la Chapelle Saint-Claude.
4. **Chapelle Saint-Claude** : pour aller au belvédère du lac, prenez à droite juste après la chapelle, suivez la barrière sur la droite sur 400 m puis montez à gauche en direction du belvédère par un chemin forestier. Au belvédère après avoir admiré la vue, faites demi-tour par le même chemin jusqu'à la Chapelle. Suivez la route goudronnée qui monte dans le hameau en face de la chapelle sur 1,2 km. Puis, tournez à gauche sur le chemin blanc.
5. **Carrefour Mauchamps** : croisement avec la GTJ VTT, restez sur la gauche et suivre la GTJ VTT pour retourner au village.

Sur votre chemin...



 Chapelle Saint-Claude (A)

 Belvédère du Lac (B)

Toutes les infos pratiques

i niveau 2

! Recommandations

- Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d'eau suffisante.
- Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.
- Tenir votre chien en laisse.
- Respecter les clôtures et refermer les barrières.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Ne pas jeter de détritrus.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Ne pas faire de feu.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Pontarlier, prendre la N57 en direction de la Suisse. Au lieu-dit la Gauffre (La Cluse-et-Mijoux), prendre la D6 à gauche en direction des Fourgs. Continuer sur 5 km jusqu'à la mairie.

Parking conseillé

Place du village, Les Fourgs

i Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Les Fourgs

lieu-dit La Coupe, 25300 Les Fourgs

lesfourgs@destination-hautdoubs.com

Tel : +33 (0)3 81 69 44 91

<https://www.destination-haut-doubs.com>



Sur votre chemin...



🏛️ Chapelle Saint-Claude (A)

La chapelle Saint-Claude a été bâtie en 1705. Appelée autrefois « chapelle des Gagelins », ce lieu de culte fut fondé et doté par Claude Bélot de Villette, chanoine de l'église métropolitaine, qui possédait un domaine dans le hameau. Le sanctuaire fut pourvu d'un chapelain résidant jusqu'en 1820. Il abrite un autel retable du XVIIIe siècle.

Crédit photo : OTHPHD



🌿 Belvédère du Lac (B)

Jolie vue sur Combe Mottat et, au loin, le Lac de Saint Point. À près de 850 m d'altitude, ce lac s'allonge sur plus de 6 km dans un paysage ouvert et il offre le visage le plus accueillant des lacs de montagne qu'on puisse voir.

Il s'inscrit dans un agréable paysage de pâturages et de villages et est aménagé pour les loisirs avec notamment 2 plages aménagées et surveillées en été : Les Grangettes et Oye-et-Pallet. L'ensemble des activités nautiques non motorisées ainsi que la pêche y sont autorisés.

Crédit photo : CCLMHD - Maurel